

PREPARER VOTRE TEMPS EN STRUCTURE D'ALTERNANCE

En parallèle des heures en centre de formation vous devez effectuer un stage dans une ou plusieurs structures d'alternance.

C'est un temps très important de votre formation car il vous permettra :

- De mettre en pratique des contenus vus en cours en centre de formation
- De voir et encadrer dans d'autres conditions, avec d'autres moyens, d'autres méthodes...
- De prendre en charge d'autres types d'activités (qui ne seront pas vu en centre par exemple)
- De mettre en place un projet d'animation support de votre certification UC 1-2
- De prendre en charge un groupe de 3-7 ans qui sera le support de votre certification UC3

Il est donc important :

- D'avoir une structure de référence où vous allez passer un temps important, vous intégrer totalement à l'équipe, mettre en place votre projet d'animation
- D'avoir des structures complémentaires pour pratiquer les autres activités (inexistante dans votre structure principale)
- Avoir des structures aux statuts juridiques différents : Collectivités territoriales, associations, structure commerciale

Concernant les volumes horaires, voici ce qu'il est obligatoire de mettre en place et préconisé :

		heures de stage en structure d'alternance		425 h		
FORMATION EN ENTREPRISE	OBLIGATOIRE	encadrement de public scolaire dont 1 groupe de 3-7 ans aisance aquatique	50h		Soit à minima 1 créneaux de 45min par semaine	
		encadrement de groupes en club - dont 1 groupe de 3-7 ans aisance aquatique			Soit à minima 3 créneau de 1h par semaine	
		Aquagym (quel que soit le type de structure)	50h		peut-être fait dans 1 ou 2 structures	
		Encadrements publics en situation de handicap	10h		peut-être fait sur une seule partie de l'année ou toute l'année	
		participation à l'organisation d'une compétition ou accompagner un groupe en compétition				
		entraînement personnel (1h30 par semaine)	45h		pas forcément comptabilisé dans les 425h	
	TRES FORTEMENT RECOMMANDE	encadrement public Aquagym dans une structure de remise en forme				
		Bébé nageur ou/et jardin aquatique				
		Encadrement public particulier : sport santé, aquaphobie, ...				
		visite d'une installation (système eau, air...)	2h		visite de la piscine structure sera fait pendant les heures en centre	
		Accompagnement à un séjour avec une nuitée lors d'un déplacement organisé par le club				

Un maximum de 15 h de surveillance en binôme nous semble suffisant pour inculquer au stagiaire les compétences de surveillance

Au total, un minimum de 425 heures de stage est à réaliser. Au stagiaire, au tuteur de décider quel quota d'heure augmenter pour arriver à 425 heures.

A ajouter à cela la nécessité pour le stagiaire de s'entraîner pour perfectionner ses nages au regard de son niveau et de ses besoins.

ATTENTION : pour les apprentis ou salariés de la structure c'est à l'employeur de voir par quelles activités sera complété votre temps de travail au sein de la structure.